

GUIDE VICTIS MEDICAL · 06

Quels documents apporter le jour de l'expertise médicale ?

La checklist des documents à apporter le jour de votre expertise médicale : dossier médical, justificatifs personnels et professionnels.

PRÉPARER VOTRE EXPERTISE

Un dossier complet, clair et facile à consulter

Complet — Réunir les pièces médicales et les justificatifs utiles

Classé — Présenter les documents dans l'ordre chronologique

Anticipé — Avant l'expertise, transmettre le dossier au médecin chargé de l'expertise et à votre médecin-conseil

Les documents présentés permettent au médecin chargé de l'expertise de comprendre votre parcours médical et d'évaluer précisément les conséquences du dommage.

Une préparation méthodique facilite les échanges le jour de l'expertise et réduit le risque qu'un élément important soit oublié.

LES INDISPENSABLES

Les quatre éléments à avoir avec vous

Commencez par ces pièces : elles constituent le socle de votre dossier d'expertise.

01

Votre convocation

Le courrier précisant la date, le lieu et le cadre de l'expertise, accompagné de votre pièce d'identité.

02

Votre dossier médical

Les documents permettant de retracer les soins, les traitements et l'évolution de votre état de santé.

03

Vos doléances

Un document décrivant vos douleurs, vos limitations et leurs conséquences dans chaque aspect de votre vie.

04

Vos justificatifs

Les éléments personnels et professionnels qui rendent concrètes les répercussions du dommage.

VOTRE CHECKLIST

Préparez les documents par catégorie

Ouvrez chaque rubrique et cochez les pièces qui correspondent à votre situation.

VOTRE SITUATION

01 Documents personnels et circonstances

- Pièce d'identité
- Courrier de convocation à l'expertise médicale
- Document recensant vos doléances : douleurs, limitations et difficultés dans votre vie quotidienne, personnelle, familiale, professionnelle, sociale, sportive et de loisir
- Attestations de proches : conjoint, famille, amis ou collègues
- Photographies de l'accident, des lésions, des cicatrices et de leur évolution

VOTRE PARCOURS DE SOINS

02 Documents médicaux

- Certificat médical initial
- Comptes rendus de passage aux urgences
- Comptes rendus d'hospitalisation et opératoires
- Comptes rendus de consultation du médecin traitant et des spécialistes
- Comptes rendus d'imagerie : radiographie, scanner, IRM ou échographie
- Images des examens sur CD, clé USB ou accès numérique, lorsqu'elles sont disponibles
- Résultats des examens biologiques et des examens complémentaires utiles : EMG, EFR, audiogramme, etc.
- Ordonnances et traitements en cours
- Relevés des séances et comptes rendus de rééducation
- Comptes rendus ou attestations de suivi psychologique
- Relevés des actes de soins infirmiers
- Documents relatifs aux soins dentaires réalisés ou envisagés
- Certificat de consolidation, s'il existe
- Rapports d'expertise médicale antérieurs, le cas échéant
- Tout autre document utile à la compréhension de votre état de santé

VOTRE ACTIVITÉ

03 Documents professionnels

- Arrêts de travail
- Avis du médecin du travail
- Justificatifs de reprise, d'aménagement de poste, de reclassement ou d'invalidité
- Éléments permettant d'établir une perte de revenus ou une incidence professionnelle, lorsqu'ils sont utiles

VOTRE QUOTIDIEN

04 Autres justificatifs utiles

- Factures ou justificatifs de dépenses restées à votre charge
- Justificatifs d'aide humaine, de déplacements ou d'aménagements rendus nécessaires

- Documents relatifs à l'interruption ou à l'adaptation de vos activités sportives et de loisir
- Tout élément permettant d'illustrer concrètement les conséquences du dommage

LA BONNE MÉTHODE

Présentez un dossier immédiatement exploitable

1

Triez

Séparez les pièces médicales des justificatifs personnels et professionnels.

2

Classez

Rangez chaque catégorie par ordre chronologique, de la plus ancienne à la plus récente.

3

Numérotez

Ajoutez un sommaire simple et numérotez les pièces pour les retrouver rapidement.

4

Dupliquez

Conservez vos originaux et prévoyez une copie du dossier à remettre si nécessaire.

Avant l'expertise, transmettez votre dossier au médecin chargé de l'expertise et à votre médecin-conseil. Votre médecin-conseil pourra ainsi l'étudier, identifier les éléments importants et préparer avec vous les points à exposer.

POUR ALLER PLUS LOIN

Complétez votre préparation

Fiche pratique — Comment récupérer votre dossier médical ?

Préparer votre récit — Rédiger vos doléances avant l'expertise

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

Préparez votre expertise avec un médecin-conseil de victimes

Nous vous aidons à organiser votre dossier, à identifier les pièces importantes et à présenter clairement les conséquences de votre dommage.